



Commune de MINORVILLE 54385

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12-08042024 – MARIAGE DU 19/04/2024 – SALLE SOCIOCULTURELLE

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	7
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	7
Date de Convocation :	02 avril 2024
Date d'affichage	02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 20h, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HENNEBERT, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anne SCHOUG, Isabelle BRISSON et Astrid MALLICK, Messieurs Philippe HENNEBERT, Stéphane MOUROT, Stéphane SCHOUG et Jérôme MACQUIN
Etait absent excusé : Monsieur Marc THIRIOT ayant donné procuration à Madame Isabelle.

Etaient absents : Messieurs Philippe NICLOUX et Aurélien ZIEGLER.
Monsieur Stéphane SCHOUG a été désigné secrétaire de séance.

Objet : MARIAGE du 19/04/2024 – Salle Socioculturelle

Le maire explique qu'un mariage doit être célébré le 19 avril 2024 dans la commune et pour des raisons pratiques, la salle du conseil de la Mairie n'étant pas adaptée, il est proposé que le mariage soit célébré à la salle Socioculturelle 2 Bis rue derrière l'église, plutôt qu'à la Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que :

-la salle socioculturelle, située 2 bis rue derrière l'église, sera utilisée comme salle de mariage lors du mariage célébrée en la commune le 19 avril 2024.

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an ci-dessus
Après dépôt en Sous- Préfecture mois et an ci-dessus
Acte rendu exécutoire, ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus ;
Et publication ou notification pour extrait conforme.

Le 08/04/2024

Le Maire
Philippe HENNEBERT

